Pour les cours complémentaires

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **51 (1922)**

Heft 13

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Maintenant, chers collègues, « fédérés » ou non, mais tous confédérés, à l'œuvre, non pas pour la gymnastique « über alles », mais pour la culture physique à sa place. La Fédération cantonale ne poursuit pas d'autre but que celui-là.

Au nom de la sous-section du IXme arrondissement :

Le Secrétaire : Jules MUSY.

Le Président de la sous-section : André PAULY.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Sa Grandeur Mgr Besson veut bien nous faire l'honneur de présider la réunion générale des institutrices qui aura lieu, à la Villa Miséricorde, le jeudi, 9 novembre, à 2 ½ heures.

Cette faveur, qui prouve toute la sollicitude de Sa Grandeur notre Evêque pour le corps enseignant, sera sans doute accueillie avec reconnaissance par toutes les institutrices. Nous les prions de venir, aussi nombreuses que ces années dernières, entendre les directions de notre Evêque vénéré.

Le Comité

Pour les cours complémentaires

En vue de faciliter l'enseignement du dessin et de la comptabilité aux cours complémentaires des jeunes gens conformément au nouveau programme officiel, la Direction de l'Instruction publique fait connaître ce qui suit :

1° Pour le *dessin,* les instituteurs trouveront au Dépôt du matériel scolaire, section A, un papier spécial non réglé revenant à 5 cent. la feuille ;

2° Pour la *comptabilité,* ils pourront se procurer à l'imprimerie Galley et Cie, à Fribourg, à l'usage des élèves, une pochette contenant : 1 cahier « Livre d'Inventaire », 8 pages ; 1 cahier « Grand Livre », 12 pages ; 1 cahier « Journal-Caisse », 4 pages ; le prix de revient en est de 1 fr. 50 par pochette ;

3° Pour les maîtres, les ouvrages suivants sont recommandés : *Manuel de comptabilité professionnelle et calculs y relatifs,* méthode publiée par l'Union suisse des Arts et Métiers, chez Huber et Cie, éditeurs, Frauenfeld, à 1 fr. 50 l'exemplaire ; *Collection de formulaires,* éditée par M. Schorro, professeur, chez MM. Butty et Cie, éditeurs à Estavayer-le-Lac, prix 1 fr. 50 ou 1 fr. 70 la collection ; *Cours de comptabilité,* par Grandchamp et Marrel, édité chez Payot et Cie, à Lausanne, à 2 fr. 50 l'exemplaire.

Fribourg, le 26 octobre 1922.

La Direction de l'Instruction publique.